BULLETIN D'INFORMATIONS DE L'HUISSERIE

Le BiL

L'HUISSERIE
Vivre entre Bois et Rivière

N°33 - JUIN 2008

Après les élections, l'organisation

Dès les récentes élections terminées, l'équipe municipale s'est organisée pour se mettre au travail sans tarder.

Nous vous présentons dans les pages centrales de ce ***BiL*** les missions de chacun et les délégations au sein des organisations intracommunautaires.

Photo Courrier de la Mayenne

Bravo pour l'opéra ! P.15

Le 21 mars de cette année, 140 "artistes" ont fait vibrer des centaines de l'huissériens lors de la représentation de "l'Opéra pour enfants", œuvre créée par des passionnés de notre commune. Chapeau à vous tous !

P.16

Bon appétit !

Découvrez notre reportage sur une journée au restaurant scolaire. L'organisation doit y être réglée à la minute prêt.

P.20

Promenons-nous

Le réseau de chemins pédestres se densifie. Un nouveau tronçon vient d'être terminé, permettant l'accès direct aux sentiers situés au sud de notre commune.

Importants travaux d'assainissement au chemin de la Lande

Notre objectif est simple : raccorder toutes les habitations du chemin de la Lande, reliant le rond point du bois au domaine de Sainte Croix, au réseau collectif d'assainissement. Sur le terrain, c'est une autre histoire. L'accessibilité y est très réduite pour les engins. Les pentes sont parfois importantes et les sols très humides.

La période de préparation de travaux a été menée en concertation étroite avec chaque riverain. Des accords de passage sur des espaces privés ont été signés. Maintenant que la météo est plus favorable, les travaux débutent pour une période de trois mois environ.

Mi-mai, rencontre entre élus et riverains pour une présentation générale des travaux, avec le responsable du centre technique municipal

SOMMAIRE

- **Budget 2007** p 4 et 5
  coup d'œil sur les finances de la commune et rappel des investissements 2008
- **Urbanisme** p 6 et 7
  nouveaux carrefours, chantier de La Hamardière, préemption place de l'église, ...point sur les dossiers en cours
- **L'eau vous consulte** p 8 et 9
  la consultation de la population par l'agence de l'eau est l'occasion de mieux comprendre les enjeux et les moyens de cette structure
- **Conseil municipal** p 10 à 13
  tout connaître sur la composition du Conseil et les missions de chaque élu, dans la commune et pour l'intercommunalité
- **Enfance-Jeunesse** p 14
  prise en compte des biorythmes des enfants dans la gestion des activités
- **Culture** p 15
  succès incontestable pour la "super"production l'huissérienne
- **Un jour au restau** p 16 et 17
  reportage sur le déroulement d'une journée au restaurant scolaire et sur le rôle de chacun des 20 adultes y intervenant
- **Avis...** p 18 et 19
  expressions des groupes municipaux, état civil, consultation des citoyens, ...tout le monde s'exprime !

Directeur de publication Christian Briand - **Comité de rédaction** Commission Communication
Réalisation Original Concept - **Impression** Imprimerie Trohel L'Huisserie

Imprimé sur papier issu d'une gestion forestière durable

EDITO

Une nouvelle équipe de nouveaux challenges

Nous venons de vivre un moment fort pour notre commune. Les habitants ont dû choisir une équipe et lui confier un mandat pour les six prochaines années. La valeur de cet acte influe beaucoup sur l'organisation de la commune, sujet essentiel pour chacun d'entre nous. Car il s'agit de notre lieu de vie. A notre porte, nous partageons des espaces avec tous ceux qui vivent là aussi. Nous passons dans notre commune la plus grande partie de notre temps parce que c'est l'endroit où nous avons choisi de vivre.

Les enjeux municipaux sont essentiels pour nos conditions de notre vie. En aménageant l'espace, l'équipe choisie doit veiller à la qualité du cadre de vie, source de réconfort et de sérénité pour chacun d'entre nous. Mais il faut également créer les conditions d'une vie partagée, aussi riche et diversifiée que possible. Car la rencontre et les échanges sont fondamentaux pour notre bien-être. Rien n'est pire que la solitude ou l'indifférence.

Nous vivons dans un monde où la tendance est de faire croire que tout s'achète. Mais il n'en est rien pour l'organisation de notre cadre de vie et pour la qualité de nos relations avec les autres. C'est à l'équipe municipale, avec vous et avec la vie associative, de prendre les dispositions pour réussir à créer les meilleures conditions. Nous avons également à nous préoccuper des services auprès de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse. Ensemble, nous devons aider les familles face aux contraintes qu'elles rencontrent, dues notamment à leurs activités professionnelles. Les équipes d'animation et d'encadrement ont un rôle éducatif très important compte tenu du temps de présence des enfants dans les différentes structures : halte-garderie, accueil périscolaire, écoles, restaurant scolaire, étude, centre de loisirs... Ils doivent contribuer à ce que les jeunes se construisent dans les meilleures conditions.

Nous avons également à prendre en compte l'évolution de la pyramide des âges et le vieillissement de la population. Ces préoccupations concernent les activités que nous devons être en capacité d'accueillir et de proposer, mais aussi le maintien à domicile des personnes que nous devons favoriser, en développant des services et en étant attentifs aux préoccupations concernant l'accessibilité.

Les questions à traiter sont nombreuses et importantes. Elles ne seront correctement abordées que si l'équipe municipale s'appuie sur des valeurs fortes, comme celles que nous avons présentées dans notre projet pour L'Huisserie. Nous voulons privilégier notre environnement et la qualité de vie de tous les citoyens de notre commune.

Christian Briand

Résultats élections municipales

Inscrits 2946
Votants 2113
Exprimés 2061

"Vivre à L'Huisserie, aujourd'hui et demain"

Voix	% (des voix)	Sièges
1259	61%	22

"L'Huisserie ensemble"

Voix	% (des voix)	Sièges
802	39%	5

Forum des associations Sports, Culture et Loisirs

Le 30 août prochain les associations et la municipalité organiseront la deuxième édition du Forum des associations. Comme l'an passé, il y aura des démonstrations de sports, d'activités manuelles, culturelles, musicales, des animations diverses. Retenez dès à présent cette date pour découvrir « ***tout ce qui se fait*** » dans les associations et les services culturels de la mairie. Il sera aussi possible d'effectuer les inscriptions sur place.

Pas d'accroissement de la pression fiscale

Le budget 2008 a été voté le 15 février 2008 par l'équipe municipale alors en place. Cet examen du budget a été organisé avant les élections de mars 2008 pour assurer une bonne continuité du fonctionnement des services en début d'année et pour ne pas retarder les investissements prévus de longue date, comme celui de la salle de sports de raquettes par exemple.

Pour autant, la nouvelle municipalité issue des élections avait, et a toujours, la possibilité d'infléchir le budget voté. Mais en fait, elle n'a apporté aucun aménagement significatif au budget voté.

Il se caractérise par :

- un investissement lourd -la salle de sports de raquettes- programmé à hauteur de 2.680.000 euros,
- la poursuite de l'entretien et de la mise à niveau des équipements : bâtiments, voiries, espaces verts, éclairage public…
- le raccordement au réseau d'assainissement collectif des habitations du chemin de la Lande, dont le collecteur principal sera utilisé pour le passage des eaux usées du futur lotissement du Bois (150 logements) ; cette opération sera l'occasion de conforter le réseau d'eau potable de ce quartier,
- la possibilité de réaliser des achats de terrains et d'"immeubles présentant un intérêt stratégique pour la commune,
- le lancement possible en 2008 d'un programme d'envergure en matière de salles associatives rue du Maine,
- la continuité d'une mise à disposition de services auprès des habitants de la commune, avec une recherche permanente de qualité, en lien avec les personnes concernées : parents, jeunes, aînés, associations…

Les financements sont assurés par les subventions de fonctionnement et d'investissement, systématiquement sollicitées auprès des organismes publics et des fédérations sportives, ainsi que par l'autofinancement et par de l'emprunt.

Les résultats cumulés des derniers exercices budgétaires permettent de dégager un autofinancement, limitant ainsi le recours à l'emprunt. Aucun prêt n'a été réalisé en 2007. La commune dispose d'une capacité à emprunter, soulignée par les services du Trésor Public. Il pourra y être fait appel en 2008, en fonction de l'état d'avancement et de réalisation des travaux et des investissements.

Cette situation budgétaire de la commune, plutôt satisfaisante au regard de celles des communes de même dimension, a permis de voter le budget en maintenant les taux fiscaux, sans changement depuis 1996, à savoir 14% pour la taxe d'habitation, 24% pour le foncier bâti et 37% pour le foncier non bâti.

Fonctionnement 2007

Dépenses

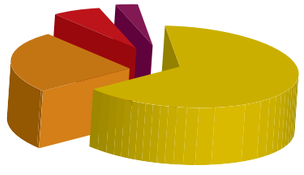

- Frais de personnel
- Charges courantes
- Subventions
- Intérêts

Recettes

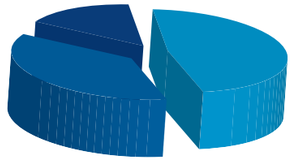

- Produits fiscaux
- Dotations - Subventions
- Produits - Services

Source : Trésor public

Subventions 08

Le Conseil municipal a voté le prévisionnel des subventions qui seront débloquées après présentation des justificatifs de dépense.

Ecoles	
OGEC École privée	60.663
Classe découverte École privée	10.333
Groupe public, voyage scolaire	9.266
Amicale laïque	489
École maternelle, sorties scolaires	409
APEL	248
Prévention routière	132
Culture, Sports, Loisirs	
FASL (Féd. Assoc. Sportives)	15.500
UDAL (Union d'Animation)	6.400
Comité de jumelage	1.500
Cyclo vététistes	370
Tennis de table	200
Ass. Boules dingues	160
Ass. Boules bretonnes	150
Ass. Parents école de musique	150
Ass. Aubépine	130
Ass. L'Aître au Royer	130
Ass. Les Lauriers	130
Construire ensemble Jeunes (CEJ)	100
Social, Solidarité	
CCAS (action sociale)	5.000
ADMR	4.184
Ass. Paralysés de France	133
Restos du cœur	102
Secours Catholique	102
Secours Populaire	102
UDAF	102
Children of the sun	87
Hommes Peuples Solidaires	87
Lutte contre le cancer	87
Croix Rouge	71
Croix d'or	56
Donneurs de sang	56
Divers	
Ass. Personnel communal	1.197
Paroisse (chauffage église)	674
Amicale Beausoleil	575
Anciens prisonniers AFN	240
CAUE	210
Mayenne Nature Environnement	145
Comice agricole	124
SPA	120
Groupe défense cultures départ.	108
AFN location parquet	86
Groupe défense cultures locales	80
ADASEA	27
TOTAL	**120.286**

Investissements 08

Dans le programme des investissements prévus pour 2008, les postes des programmes pluriannuels d'équipement pèsent pour 60% des dépenses, sachant qu'à elle seule, la salle de sports de raquettes représente 50% des dépenses d'investissement. Il faut noter le montant des provisions pour les acquisitions immobilières, équivalant à 20% du total.

Postes financiers	DÉPENSES	RECETTES
Excédent antérieur d'investissement		232.619
Affectation Résultat Fonctionnement		1.000.000
Prélèvement sur Fonctionnement		492.393
Amortissements	765	110.000
Dotations et Subventions	1.977	106.000
Emprunts	238.000	3.134.781
Provisions pour acquisitions immobilières	1.045.130	
Equipement et mise à niveau du patrimoine		
Bâtiments	92.484	10.500
Matériel atelier	16.356	
Service administratif	27.680	
Groupes scolaires	27.898	
Petite enfance	3.700	
Culture, Sports, Loisirs	34.680	
Équipement communication	4.000	
Aménagement urbain		
Voiries diverses	284.759	1.982
Espaces verts	14.120	
Éclairage public	259.470	52.000
Programmes pluriannuels d'équipement		
Équipement périscolaire (fin de programme)	3.138	
Vestiaires La Villa (fin de programme)	8.575	40.400
Salle de sports de raquettes	2.681.075	
Équipements associatifs (lancement de programme)	421.868	
Étude communale (provisions)	15.000	
TOTAL	**5.180.675**	**5.180.675**

Différents types d'investissements (2001-2007)

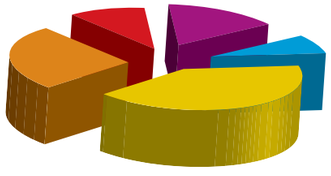

- Voiries
- Bâtiments
- Equipements - Services
- Remboursement Capital
- Options foncières

Une part importante de nos investissements concerne l'entretien des voiries.

Investissements

Les pics 2004-2005 correspondent à l'aménagement du centre-bourg.

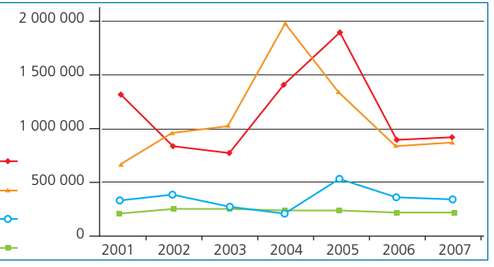

Source : C.Adm. 07 - DOB 08

Comparaisons des taxes

Les taux fiscaux de notre commune sont inférieurs à ceux pratiqués en moyenne dans la région, sauf pour ce qui concerne le foncier bâti.

Taux fiscaux

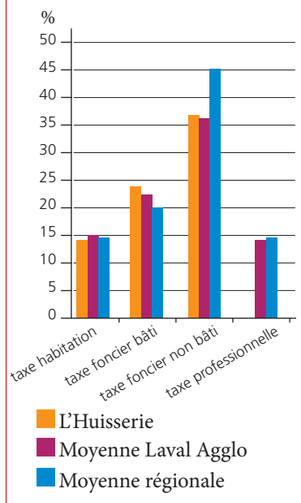

Base fiscale

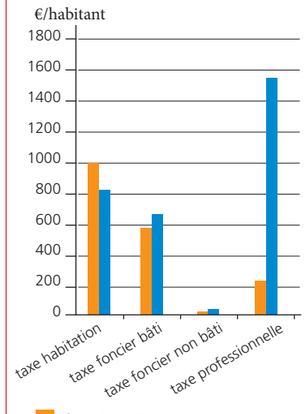

Carrefour Violettes – Lilas

Le carrefour de la rue des Violettes et de la rue des Lilas pose un vrai problème de sécurité.
Il est lié à la vitesse des véhicules circulant rue des Violettes et à l'absence de visibilité au débouché de la rue des Lilas et du lotissement de l'Aître au Royer.

Pour remédier à cette situation délicate, la commune a acheté une portion de propriété privée ; il s'agit de la pointe de l'angle de la rue des Lilas (voir photos). Cette acquisition permettra l'aménagement du carrefour. Faut-il y prévoir un giratoire, un plateau surélevé, une priorité à droite ? Aujourd'hui, cette question reste sans réponse ; les études débutent. Les riverains seront associés à cette réflexion.

Les villas Picasso, chantier stoppé, pourquoi ?

Vous êtes nombreux à vous interroger, et même à interpeller les élus au sujet de cet ensemble immobilier en construction à l'entrée Nord du quartier de la Hamardière. Qu'arrive-t-il donc sur ce chantier ? Les entreprises seraient-elles toutes en congés ?

En congés certainement pas. En arrêt forcé, oui hélas ! Rappelons brièvement ce qui a conduit à cette situation. Le permis de construire a été attribué par le maire au Comité Interprofessionnel du Logement (CIL). La demande portait sur la construction de logements locatifs répartis en trois petits immeubles d'un étage, et de maisons de ville entourées de petits terrains privatifs destinés à l'accès à la propriété.

L'architecture proposée a séduit la majorité des élus municipaux, en particulier les toits arrondis couverts de zinc gris.

Ces lignes architecturales, plutôt nouvelles dans notre paysage, allaient adoucir les volumes parfois anguleux des pavillons plus traditionnels.

Mais début 2008, le promoteur a pris la liberté de changer la couverture du toit, et au lieu du zinc, matériau noble, il a posé de la tôle d'acier, habituellement réservée aux bâtiments de service, et cela sans demander préalablement l'autorisation au maire.

En avril, un procès-verbal a été dressé par le maire puis transmis au procureur. S'en est suivi une interruption du chantier.

Nous estimons que le promoteur a le devoir de respecter les choix de matériaux, prévus dans le permis de construire initial. Les élus ont opté pour cette architecture essentiellement en raison de l'intérêt que présentait l'utilisation du zinc.

Dernière minute
Dans un courrier reçu le 24 mai dernier en mairie, le CIL nous informe de sa décision de se conformer au permis de construire et donc de poser du zinc en couverture comme cela était prévu initialement. Le chantier devrait donc redémarrer.

Faute de l'utilisation du zinc prévu pour la toiture, le chantier est arrêté par décision municipale

Carrefour Ormes – Beausoleil

Au carrefour de la rue des Ormes et de la rue de Beausoleil, la chaussée est en mauvais état car la couche de forme est argileuse. Il est donc nécessaire de décaisser et de purger. Les passages fréquents, mais bien utiles, des TUL ont sans doute accéléré cette dégradation.
La commission Voirie a saisi l'occasion pour s'interroger sur la nature même du carrefour. Après réflexion avec les services de la Direction Départementale de l'Équipement, la solution "giratoire" a été rapidement écartée du fait du positionnement des voies.
La solution retenue s'appuie sur le principe bien connu de la priorité à droite, avec de légers rétrécissements des voies de circulation pour ralentir la vitesse et des îlots directionnels pour orienter les véhicules. Les travaux devraient débuter fin 2008, en même temps que la réfection de la rue de Beausoleil jusqu'au centre-bourg.

Une priorité à droite remplace ce stop

Droit de préemption

Voisine de la mairie et du futur espace associatif et culturel de la rue du Maine, cette maison possède de nombreux atouts pour poursuivre la dynamisation du centre-bourg

Lors de sa séance publique du 6 mai, le Conseil municipal a voté, à l'unanimité moins cinq abstentions, la préemption de la maison située place de l'Eglise, près de L'Hostéria. Pourquoi cette décision ?

Le Conseil municipal peut faire valoir son droit à préemption sur les constructions mises en vente par leur propriétaire, pour les bâtiments situés dans une zone définie très précisément au plan d'occupation des sols et dont la situation présente un intérêt pour la collectivité. C'est précisément le cas de la maison située au 6 place de l'Eglise.

Les conclusions d'une étude socio-économique, réalisée en 2002, avaient fait apparaître l'intérêt que ce bâtiment pourrait présenter pour le développement commercial dans le cœur du bourg. Si la commune est propriétaire, elle peut en maîtriser la destination. Sinon, la possibilité d'évolution du secteur est bloquée. Il s'agit bien là d'une décision prenant en compte l'intérêt collectif. Le prix d'achat du bâtiment est équivalent à celui que souhaitait le vendeur ; il n'est donc pas lésé.

Il est regrettable que la famille ayant constitué tout un dossier en vue de l'acquisition n'ait pas été informée de la position pourtant affichée de la commune.

Village sportif : début des travaux de la salle des sports de raquettes

Les travaux de la salle de sports de raquettes ont débuté.

Ce nouveau bâtiment permettra de doter la commune de nouveaux équipements :

- au premier niveau, une salle dédiée au tennis (2 courts) et au badminton (8 terrains)
- à l'étage, un espace bureau et convivialité de 40 m², avec vue sur les terrains intérieurs de tennis et de badminton
- à l'étage également, une deuxième salle de 100 m² avec vue sur les terrains de football pour l'association du foot le week-end, cette salle sera disponible pour des activités et les autres associations
- un local pour le club de pétanque à proximité des terrains aménagés à l'occasion des travaux

Une année de travaux avec des réunions hebdomadaires sur le chantier. M. Michot, architecte, Bernard Beloin, adjoint aux travaux et Dominique Jéhan, responsable du centre technique municipal, suivent de très près l'évolution du chantier avec les représentants de la quinzaine d'entreprises retenues.

Résidences Mettmann au vert

Les espaces verts sont aménagés autour des résidences Mettmann à l'entrée du quartier de La Hamardière. Les premières études et les esquisses ont été réalisées par une architecte paysagiste. Les agents du service espaces verts de notre commune ont été sollicités pour la réalisation des massifs.
Quelques modifications ont été apportées sur les choix des végétaux pour faciliter l'entretien et l'arrosage, dont la mise sous une bâche biodégradable.
Les plants de charmes proviennent d'Allemagne. Ils nous ont été offerts par Kolbingen, notre commune jumelle, à l'occasion du trentième anniversaire de ce jumelage.
Cet ensemble de vingt logements locatifs prendra son aspect définitif lorsque la végétation se développera. Dans quelques temps, vous pourrez l'apprécier au détour d'une promenade.

De quoi parle le Sdage ?

Le schéma directeur d'aménagement et de la gestion des eaux aborde tous les sujets relatifs à la gestion de l'eau :

- aménagement des cours d'eau,
- pollutions (nitrates, pesticides, substances dangereuses),
- maîtrise des prélèvements d'eau,
- protection de la santé,
- préservation des zones humides, du littoral et de la biodiversité,
- inondations,
- cohérence et financement des actions…

Quelques chiffres

Dans la cuisine

- vaisselle à la main : de 15 L (remplissage des bacs) à 50 L (eau courante)
- lave-vaisselle : de 25 à 40 L (20 à 25 L pour les plus récents)
- lave-linge : de 70 à 120 L par lessive (40 à 90 L pour les plus récents)

Dans les toilettes

- chasse d'eau : de 6 à 12 L à chaque utilisation
- chasse d'eau double commande : de 3 à 6 L à chaque utilisation

Dans la salle de bains

- toilette au lavabo : 5 L environ
- douche de 4 à 5 minutes : de 60 à 80 L
- bain : de 150 à 200 L

Dans le jardin

- évaporation d'un gazon : 3 à 6 L par m² par jour quand il fait chaud
- arrosage du jardin : de 15 à 20 L par m²
- remplissage d'une piscine : de 5.000 à 80.000 L

Prenons soin de l'eau !

L'eau c'est la vie. Donnez-nous votre avis !
ENVIRONNEMENT | SANTE | RESSOURCES | QUALITE
L'eau vous consulte
Répondez en ligne sur www.prenons-soin-de-leau.fr
15 avril > 15 octobre 2008
Ensemble, prenons soin de l'eau

L'eau n'est pas un bien marchand comme les autres mais un patrimoine commun. C'est pourquoi la politique de l'eau doit s'élaborer avec la participation de tous. L'association de tous les acteurs de l'eau et du public est une clef du succès.

L'agence de l'eau Loire-Bretagne, établissement public du ministère chargé du développement durable, a deux missions principales :

- apporter aux élus et aux usagers du bassin une vue d'ensemble des problèmes liés à la gestion de l'eau,
- apporter les moyens financiers pour mieux gérer les ressources en eau et préserver les milieux aquatiques.

Toutes les eaux sont concernées : celles des cours d'eau, des plans d'eau, des nappes, des estuaires et des côtes, parce que dans l'écosystème toutes ces eaux sont interdépendantes.

Un schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) est élaboré avec tous les utilisateurs de l'eau. Il décrit, pour une période de six ans, la stratégie pour retrouver un bon état des eaux en tenant compte des facteurs naturels, techniques et économiques. Il est accompagné d'un programme de mesures financières et réglementaires.

Donnez-nous votre avis !

Pour le prochain Sdage, couvrant la période 2010-2015, une vaste consultation publique est lancée sur les objectifs et les moyens à mettre en place pour atteindre un bon état dans le bassin Loire-Bretagne. Le but de cette consultation est d'encourager les citoyens à "entrer dans le jeu du débat". Le Comité de bassin souhaite savoir ce que le public pense de cette stratégie : est-elle acceptable, suffisamment ambitieuse… ? Tous les habitants et tous les acteurs locaux sont concernés. Un questionnaire a été envoyé à tous les foyers au cours de la seconde quinzaine de mai. Outil parmi d'autres, c'est le seul qui touchera chez eux tous les citoyens pour recueillir leur expression, et leur avis.

Ces éclairages seront transmis aux assemblées départementales et régionales ; les contributions collectées devront permettre au Comité de bassin de préciser, d'infléchir ou de compléter son projet.

Qui, pourquoi, combien ?

Nous sommes tous utilisateurs d'eau : à la maison et dans notre jardin, dans notre activité industrielle ou agricole, pendant nos loisirs avec la pêche, la promenade, la baignade… A ce titre, nous sommes tous plus ou moins pollueurs. Et nous avons tous besoin que l'eau soit en bon état.

Les politiques actuelles, sans mesures supplémentaires, permettraient d'augmenter de 25% le nombre des cours d'eau, plans d'eau et côtes en bon état d'ici 2015. Avec le nouveau Sdage et un nouveau programme de mesures, cela pourrait atteindre au moins 45%.

Pour y parvenir, le montant des dépenses à engager pour ces seules mesures clefs sur la période 2010-2015 est estimé à 2,9 milliards d'euros, soit 500 millions d'euros par an. 20% de ces dépenses concernent la réduction des pollutions des collectivités et industriels, 44% les pollutions d'origine agricole et 36% iront à la restauration des cours d'eau et des zones humides. Le financement de ce programme de mesures est prix en charge par :

- le prix de l'eau (équipements d'épuration et d'alimentation en eau potable),
- les investissements privés (industriels, agricoles),
- l'impôt local (restauration des cours d'eau, inondations…),
- les aides européennes (mesures agro-environnementales..),
- et les aides de l'agence de l'eau.

Pour être tenu informé régulièrement des manifestations et événements organisés par les partenaires de la consultation, consultez :

www.prenons-soin-de-leau.fr

Agence de l'eau Loire-Bretagne

- 310 collaborateurs
- 340 millions d'euros de budget annuel
- 36 départements sur 10 régions
- des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère
- 12 millions d'habitants concernés

Comment économiser l'eau ?

A son domicile, chaque français consomme environ 150 litres par jour d'eau potable, soit près de 55 m³ par an. Seule une infime partie de cette eau est destinée à un usage alimentaire. Le reste est utilisé pour l'hygiène et le nettoyage. Les possibilités d'économie sont donc nombreuses, et trois types d'actions sont possibles :

- réparer les fuites et les systèmes défectueux,
- utiliser moins d'eau pour satisfaire chaque usage,
- ne pas utiliser de l'eau potable pour tous les usages.

L'objectif des économies d'eau est double :

- préserver nos ressources, les nappes profondes, dans l'intérêt général,
- réduire la facture d'eau pour notre intérêt personnel.

Et tout cela sans toucher à notre confort de vie ou à notre hygiène qui sont des éléments culturels de notre civilisation !

Pas d'extrêmes donc mais si chacun y met du sien, tout le monde y gagnera.

Arrosages antigaspi

L'arrosage est un vrai gouffre. Évitez de gâcher de l'eau précieuse. Faites des arrosages ciblés, en utilisant le goutte à goutte, par exemple. Binez vos sols, en cassant la croute superficielle pour limiter l'évaporation de l'eau. Paillez vos parterres avec des écorces de pin, des copeaux de bois, du paillis de lin, ou avec un film plastique.
Attendez la fin de la journée pour arroser, vous limiterez les pertes dues à l'évaporation sous l'action du soleil. Utilisez l'eau gratuite qui vous tombe du ciel. Il suffit d'installer une cuve dans votre jardin.

40% d'économie par an !

1. je vérifie, à l'aide de mon compteur, que je n'ai pas de fuite ;
2. j'installe une douchette économe (et un flexible renforcé car la douchette réduit le débit de 20 à 12 L/mn et augmente la pression)
   OU un réducteur de débit entre le robinet et le flexible de douche (solution moins onéreuse mais procurant moins de confort d'utilisation)
3. j'installe une chasse d'eau à double commande (3/6 L)
   OU un dispositif pour réduire le volume de mon réservoir (plaquettes ou sacs WC) ;
4. j'installe des réducteurs de débit (aérateurs ou mousseurs) sur les becs des lavabos et de l'évier ;
5. je remplace mes anciens lave-linge et lave-vaisselle par des modèles récents économes en eau (et en énergie !) ;
6. je récupère l'eau de pluie pour arroser mon jardin, nettoyer ma voiture.

T'es sourd ou quoi ? !

Entre voisins il faudrait s'entendre. Il y a bruit... et bruit, et il y a le moment pour le faire.

L'essentiel est de toujours avoir à l'esprit qu'on est le voisin de son voisin. Tondeuse, musique, aboiements, sérénades nocturnes... autant de bruits qui risquent de faire qu'un jour on ne puisse plus se sentir !

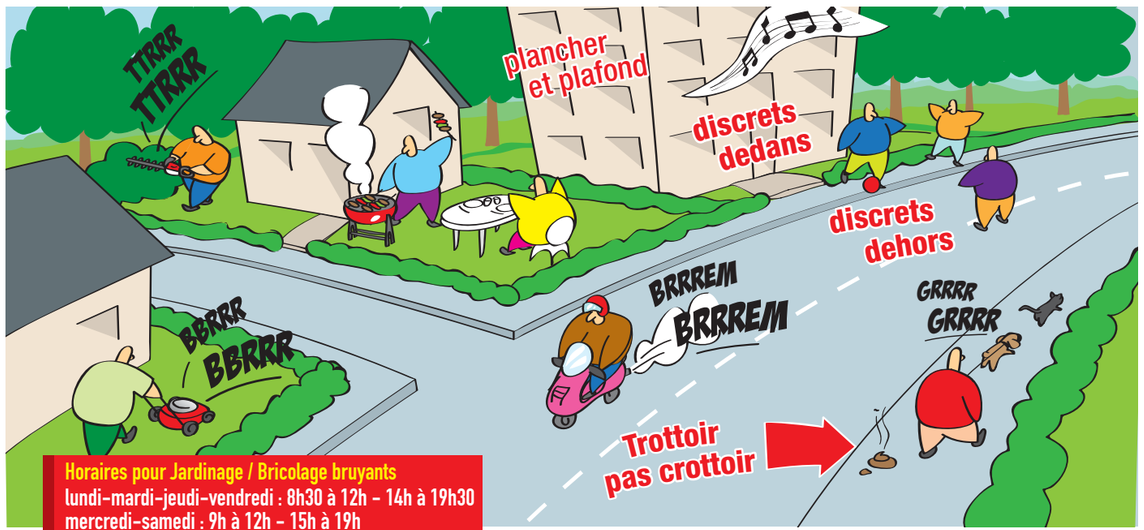

Organisation du Conseil

Le nouveau Conseil municipal structure ses missions autour de neuf commissions, chacune animée par un des adjoints.

Réunion d'adjoints
Le maire et les adjoints se réunissent une fois par semaine pour faire le point sur les événements de la semaine écoulée, pour procéder aux ajustements et pour engager les activités des semaines à venir.

Réunion des commissions
Les élus travaillent dans les différentes commissions (voir ci-contre).

Entre autres fonctions, ils étudient et préparent les dossiers à présenter au Conseil.

Réunion plénière
Chaque mois, l'ensemble du Conseil se réunit pour prendre connaissance des dossiers préparés par les commissions, pour évaluer leur état d'avancement et contribuer ainsi à enrichir la réflexion.

Conseil municipal
Cette réunion publique est l'instance de décision : chacun doit s'exprimer lors d'un vote sur les délibérations proposées à l'ordre du jour.

Il appartient ensuite au maire, en collaboration avec les adjoints, de faire exécuter les décisions prises, en s'appuyant sur les différents services municipaux.

Ainsi, les différents projets votés, inscrits dans le cadre financier, permettent la réalisation du projet communal.

Conseil municipal 2008–2014

MAIRE

Christian BRIAND

ADJOINTS

Jean-Marc BOUHOURS
responsable de commission

Patricia HUCHEDÉ
responsable de commission

Loïc MICHEL
responsable de commission

Guylène THIBAUDEAU
responsable de commission

Bernard BELOIN
responsable de commission

Gladys TARDIF
responsable de commission

Joseph GUILBAUD
responsable de commission

Marie-Anne ESNAULT
responsable de commission

CONSEILLERS MUNICIPAUX

Thierry BAILLEUX
coordinateur Laval Agglo

Jean FOUQUET
délégué à l'urbanisme

Bernard AUBIN

Marie-Line CORMIER

Evelyne DARMANIN

Hubert DE QUATREBARBES

Hervé DELALANDE

Cécile FOURNIER

Gérard GOISBAULT

Max GOUGEON

Josselyne GUIBERT

Stéphanie HAMON

Brigitte HOCDÉ

Fabrice LOUIS

Jean-Noël MARTIN

Valérie PELTIER

Isabelle PERLEMOINE-LEPAGE

Véronique SILLON

COMMISSIONS

- Communication
- Relations avec les écoles, Accueil périscolaire, Restaurant scolaire
- Vie associative, sportive et culturelle
- Espaces verts
- Voiries, Bâtiments
- Pilotage du Projet Educatif Local, Petite enfance - Enfance, Jeunesse - Centre de loisirs
- Budget, Suivi des finances
- Affaires sociales, Service santé, Personnes âgées, Maintien à domicile
- Pilotage du Projet communal de développement durable

LAVAL AGGLO

Délégué — Suppléant

Membre du groupe minoritaire

PETITE ENFANCE

Beaucoup d'animation

La halte est ouverte en journée continue les mardis et vendredis de 8h45 à 16h45, et les mercredis matins de 8h45 à 12h.

Assistantes maternelles disponibles

La commune compte trente assistantes maternelles en activité pour des gardes d'enfants à leur domicile. Parmi elles, 17 ont signalé leur disponibilité pour le mois de septembre et 11 sont disponibles de suite. Certaines assistantes maternelles ont plusieurs places libres, ce qui représente un potentiel de garde de 21 enfants.

Le relais des assistantes maternelles (RAM) propose tous les jeudis matins à partir de 9h15 une animation réservée aux assistantes maternelles de la commune qui souhaitent y venir. L'accès à ce lieu est gratuit. Y sont proposées des animations pour les enfants : psychomotricité, peinture, pâte à modeler, jeux d'encastrement, etc. Plusieurs assistantes maternelles viennent de façon très régulière.

Contactez Janick Quelin, coordinatrice du pôle petite enfance au 02 43 91 40 90.

Délégations

Lors de sa première réunion, le Conseil municipal a désigné ses représentants au sein des différents organismes communaux et intercommunaux.

Syndicat d'électrification

Ce syndicat intercommunal, ayant en charge l'électrification et le gaz, regroupe huit communes : Ahuillé, Astillé, Courbeveille, Entrammes, L'Huisserie, Montigné-le-Brillant, Nuillé-sur-Vicoin, Saint-Berthevin. Sa principale mission est l'éclairage public.

Notre commune y est représentée par Jean-Marc Bouhours et Joseph Guilbaud, suppléés par Gérard Goisbault.

Syndicat du bassin du Vicoin

Ce syndicat a en charge l'entretien du Vicoin et des berges ; sont concernées les communes traversées par la rivière.

Joseph Guilbaud représente notre commune ; il a été élu président du syndicat ; Cécile Fournier est sa suppléante.

Personnel communal

L'adhésion au comité national d'action sociale (CNAS) permet aux employés communaux de bénéficier d'aides pour les événements familiaux.

Guylène Thibaudeau y est déléguée.

Eau potable

Le syndicat mixte des collectivités utilisatrices de l'eau de la ville de Laval (CRUEL) rassemble sept communes : Ahuillé, Changé, Entrammes, L'Huisserie, Montigné-le-Brillant, Nuillé-sur-Vicoin, Saint-Berthevin et le syndicat d'Argentré-Sud.

Le Conseil municipal y a délégué Gérard Goisbault et Jean Fouquet, suppléés par Brigitte Hocdé et Joseph Guilbaud.

Calamités agricoles

Cette commission étudie et suit les dossiers qui seraient établis suite à d'éventuelles calamités agricoles survenant sur notre commune.

Gérard Goisbault en a la charge.

Appel d'offres

La commission communale d'appel d'offres, à laquelle peuvent siéger également le receveur municipal et un représentant de la concurrence et des prix, est chargée d'ouvrir les plis et de choisir les entreprises dans le cadre des marchés publics.

Six membres titulaires : Christian Briand, Guylène Thibaudeau, Thierry Bailleux, Bernard Beloin, Jean Fouquet et Hervé Delalande. Six suppléants : Jean-Marc Bouhours, Véronique Sillon, Brigitte Hocdé, Joseph Guilbaud, Isabelle Perlemoine-Lepage, Loïc Michel.

Assainissement

Les quatre communes de Changé, L'Huisserie, Saint-Berthevin et Louverné, associées au syndicat d'Argentré-Sud, composent le syndicat mixte d'assainissement des collectivités des environs de Laval (SMACEL).

Les représentants de L'Huisserie sont Gérard Goisbault et Jean Fouquet, suppléés par Brigitte Hocdé.

Syndicat mixte de la rivière "La Mayenne"

Ce syndicat a pour mission l'accompagnement du tourisme fluvial, par l'entretien des berges, la mise en valeur des sites…

Joseph Guilbaud et Hubert de Quatrebarbes y représentent notre commune.

Défense

L'Huisserie a délégué un conseiller pour être en charge des questions de défense et à ce titre être l'interlocuteur des services…

Il s'agit d'Hervé Delalande.

Délégué OGEC

Le Conseil municipal délègue un de ses membres lors des réunions de l'organisme de gestion des écoles catholiques (OGEC). Cette organisation a en charge la comptabilité et la gestion de l'école Sainte Marie. La participation de L'Huisserie au fonctionnement de cette école représente près de 60% des subventions de la commune.

La représentante du Conseil municipal est Patricia Huchedé.

Action sociale

Le centre communal d'action sociale (CCAS) a pour mission de venir en aide aux personnes et aux familles en difficulté et de leur proposer des solutions adaptées à leurs besoins. Son budget est distinct de celui de la commune. Le président est le maire ; les membres sont pour moitié des élus du Conseil municipal et des représentants d'associations d'entraide ou de solidarité.

Les délégués par le Conseil sont : Marie-Anne Esnault, Thierry Bailleux, Isabelle Perlemoine-Lepage, Valérie Peltier, Véronique Sillon, Bernard Beloin.

Les délégués représentant les associations sont : Claude Garnier (ADMR), Gilbert Lairy (Restos du cœur), Jean-Yves Lebalch (Banque alimentaire), Huguette Legendre (UDAF), Rolande Metayer (Secours catholique), Martine Régulier (APF).

Impôts directs

Cette commission, déterminant la valeur locative des biens imposables aux impôts directs locaux et examinant les réclamations sur la taxe d'habitation, est composée de huit commissaires, désignés par le directeur des services fiscaux. Ils sont extraits d'une liste de 32 contribuables, non-élus.

Sécurité routière

Correspondant : Loïc Michel

Laval Agglomération : mode d'emploi

Ce territoire de 20 communes autour de Laval (voir carte ci-contre) est doté de compétences de deux ordres : les compétences obligatoires, imposées par l'État, et des compétences optionnelles, c'est-à-dire décidées par les communes elles-mêmes.

Dans la première partie, on recense :

- le développement économique, c'est-à-dire la création, la gestion et l'entretien de zones économiques (artisanales, commerciales ou industrielles) sur la zone communautaire, avec application d'une taxe professionnelle unique
- l'aménagement de l'espace communautaire, avec le schéma directeur d'aménagement urbain, dit schéma de cohérence territoriale (SCOT), et le plan de déplacement urbain (transports urbains TUL)
- l'habitat social, avec la gestion sur le territoire communautaire du logement social (création et réhabilitation)
- la politique de la ville dans la communauté, appelée plan local insertion économique (PLIE) qui définit le dispositif communautaire pour l'insertion et la prévention de la délinquance

La seconde partie regroupe des centres d'intérêt variés :

- la formation et l'apprentissage
- le tourisme avec la création d'un syndicat d'initiatives d'agglomération
- les espaces verts communautaires
- le centre de loisirs de la Blancherie et le centre d'Initiation Nature
- l'incendie et le secours, avec représentation au service départemental d'incendie et de secours (SDIS)
- l'enseignement supérieur et la vie étudiante
- les nouvelles technologies (réalité virtuelle - réseau haut débit…)
- les gens du voyage
- la relation avec la société de courses hippiques
- le contrat de ville avec le Conseil régional

Représentants

Laval Agglomération est représentée par des élus des conseils municipaux des vingt communes adhérentes (pour L'Huisserie, voir pages centrales). On compte un représentant titulaire par commune, plus un titulaire par tranche de 1.000 habitants, avec deux personnes au minimum et trente au maximum. Il y a en plus un suppléant pour deux titulaires. Cela représente 91 délégués titulaires et 48 suppléants. L'Huisserie est représentée par cinq délégués titulaires et trois suppléants.

Laval Agglomération fonctionne avec trois niveaux institutionnels :

- un président, Guillaume Garrot, maire de Laval,
- un bureau communautaire, composé du président et de 27 vice-présidents ; Christian Briand est le troisième vice-président de Laval Agglomération,
- le conseil communautaire, composé de 91 délégués, titulaires ou suppléants.

La Z.A. du Tertre, c'est Laval Agglomération à L'Huisserie

Mise en place par Laval Agglomération sur la commune de L'Huisserie, cette zone d'activités, située route d'Entrammes, sera destinée à accueillir essentiellement des artisans.

Facilement accessible à partir de la voie de contournement sud de l'agglomération lavalloise, elle sera décomposée en six îlots, délimités par des talus bocagers. Ces parcelles seront divisibles ou non, en fonction des besoins des acquéreurs.

Le permis de lotir est déposé et validé. Les travaux de voirie devraient débuter dans les prochains mois. Pour toute information concernant une étude de projet d'installation, prendre contact avec les services de Laval Agglomération ou de Laval Développement.

Commissions

Laval Agglomération a choisi de fonctionner pour cette mandature autour de neuf commissions, ouvertes aux délégués titulaires ou suppléants.

Chaque commission est composée de trois vice-présidents du bureau communautaire en plus des délégués (un de Laval, un de la première couronne et un de la seconde couronne). Un des trois vice-présidents dirige la commission.

Voici la liste des commissions et les représentants de notre commune y siégeant :

1. Emploi et développement économique - Président Yannick Borde de Saint-Berthevin, *et Hubert de Quatrebarbes et Joseph Guilbaud pour L'Huisserie*

2. Environnement - Présidente Annick Ragaru de Montflours, *et Joseph Guilbaud pour L'Huisserie*

3. Ressources - Président Jean-Christophe Boyer de Laval, *et Hubert de Quatrebarbes pour L'Huisserie*

4. Aménagement - Président Christian Briand de L'Huisserie, *et Thierry Bailleux pour L'Huisserie*

5. Prospective - Président Christian Lefort d'Argentré, *et Gladys Tardif pour L'Huisserie*

6. Innovation - Président Idir Aït-Arkoub de Laval, *et Thierry Bailleux pour L'Huisserie*

7. Loisirs - Président Pierre-Yves Mardelé de Bonchamp, *et Loïc Michel pour L'Huisserie*

8. Administration générale Président Olivier Richefou de Changé, *et Thierry Bailleux pour L'Huisserie*

9. Habitat - Présidente Nicole Peu de Laval, *et Valérie Peltier pour L'Huisserie*

Printemps “multisportif” !

Pour la cinquième année, le service Jeunesse, en partenariat avec les associations sportives de l'Huisserie, organisait son traditionnel stage multisports au cours de la première semaine des vacances de printemps.
22 jeunes de 11 à 16 ans, licenciés aux clubs de badminton, football, tennis et volley-ball étaient réunis pour ce stage. L'objectif de cette semaine était de favoriser l'échange d'expériences de jeunes d'associations diverses, dans un contexte différent, et de les fidéliser aux activités proposées par le service jeunesse.
Au programme, matinées consacrées à la pratique du sport de prédilection de chacun, encadrées par des éducateurs du club. Cette demi-journée était suivie de l'indispensable et bienvenue pause-déjeuner au restaurant scolaire.
Les après-midi étaient dédiés à la découverte de nouvelles activités sportives : accrobranches, swin-golf, piscine, rando-VTT et, temps fort de cette semaine, char à voile auprès du Mont Saint Michel. L'enthousiasme des jeunes, allié à ce cocktail d'activités ont été les clés du succès de ce stage multisports.

Biorythmes et éveil

C'est autour de quatre valeurs essentielles à l'épanouissement de l'enfant que l'équipe municipale et les animateurs construisent les programmes d'activité dans les structures d'accueil et de loisirs de la commune.

Ces réflexions concernent autant le temps périscolaire que le Château des Mômes ou le local des jeunes.

Jouer : le temps du jeu est important dans le développement de l'enfant. Par le jeu, il construit des raisonnements, expérimente son environnement, développe sa motricité, se confronte aux autres, tisse un lien social. En deux mots, il grandit.

Se reposer : chacun a son propre rythme de vie qui évolue avec l'âge. Dans le cadre d'un accueil collectif, il est important de prendre en compte les dimensions individuelles. L'alternance de périodes de repos et de temps d'activités, plus ou moins soutenues dans la journée, sont nécessaires. Ces activités doivent être aussi bien physiques qu'intellectuelles.

Rêver : une particularité aussi de l'enfant est sa capacité à rejoindre des mondes imaginaires. L'extraordinaire permet de vivre ses rêves.

Manger : l'alimentation est aussi un élément très important dans le développement de l'enfant. Le temps du repas doit être un instant convivial et social. En famille, c'est un moment privilégié d'échanges entre l'enfant et le parent. En collectivité, c'est avec les autres que la convivialité se partage. Manger est aussi une activité culturelle. A table, l'enfant s'ouvre à de nouvelles saveurs, à de nouveaux goûts, il découvre de nouveaux produits.

Ainsi, durant les vacances d'avril, le Château des Mômes s'est transformé en un grand jardin, dans lequel les petites mains vertes se sont appliquées à planter, à décorer, à faire pousser de la verdure. Concernant l'arrosage, la météo s'en est largement chargée. Qui dit jardin, dit aussi activités de plein air : découvertes et observations de la vie naturelle, ainsi qu'un espace pour les activités plus physiques et sportives. Par contre, il faudra encore patienter un peu pour découvrir et goûter les plantes aromatiques et autres légumes plantés. Cela est prévu pour l'été.

Puisqu'il est question de l'été, l'équipe d'animation est déjà au travail pour organiser les vacances de nos enfants. Camps, stages, sorties, animations, rencontres sont au programme. Programmes, vous avez dit programmes ?… Ils sont disponibles en mairie et au Château des Mômes depuis début juin.

Une rencontre avec les parents est prévue, juste avant les inscriptions ; elle est fixée au vendredi 13 juin, à 20h30 au Château des Mômes.

Jeux de rôle, jardinage, sports, aident à faire grandir les enfants

Julien : nouvel animateur jeunesse

Le remplacement de Christelle Launay est assuré depuis le 15 mai par Julien Favrot. Après des études de sociologie à Nantes et un séjour en Afrique, Julien était employé comme assistant d'éducation dans un lycée lavallois.

Le contact avec la jeunesse ne lui est donc pas inconnu et nous ne doutons pas qu'il saura animer et encadrer les activités proposées par le service jeunesse.
Nous lui souhaitons une bonne intégration dans les équipes d'animation.

Un opéra à L'Huisserie ?
Etonnant, non !

Photos Ouest France

Et pourtant le 21 mars dernier, 500 à 600 l'huissériens sont venus à la salle polyvalente voir et écouter un opéra pour enfants.

En fond de scène, un décor à la Andy Warhol avec 120 choristes devant, enfants et adultes. Leurs chants alternent avec des saynètes jouées par six comédiens. Un ensemble de guitares apporte une note rock, mais ce sont les musiciens de l'orchestre qui donnent le rythme à ce spectacle évoquant, de manière très romancée, la vie et la mort du compositeur autrichien Joseph Haydn.

Depuis l'été, Mathieu Gauffre, directeur de l'école municipale de musique, Laurence Barroche, professeur à la même école et maître de chœur à l'UDAL, et Pascal Houdin, animateur du théâtre à l'UDAL, adaptent le scénario, structurent le spectacle, animent leurs équipes.

C'est ainsi qu'autour de ce projet, se retrouvent des instrumentistes et des choristes de l'école de musique, des élèves des classes primaires des deux écoles, ainsi que les choristes et les comédiens de l'UDAL.

Les décors ont été réalisés par les enfants du centre de loisirs. Les ados de l'animation jeunesse ont participé à un stage auprès des éclairagistes pour être synchro le soir du spectacle. L'association des parents d'élèves de l'école de musique a assuré l'accueil du public et des artistes. Comme les services techniques de la commune, ils ont participé à l'organisation logistique des lieux.

Cette opération “Opéra pour enfants” a visiblement réjoui les spectateurs. Elle démontre, s'il en était encore besoin, que les l'huissériens savent réaliser des spectacles de qualité, en conjuguant leurs efforts et leurs talents. A écouter les uns et les autres, il y a eu aussi beaucoup de plaisir depuis septembre, à préparer cette soirée.

Stage ADDM

L'école de musique a reçu durant les vacances de printemps la rencontre départementale de cordes organisée par l'ADDM 53.
Les jeunes élèves du département ont pu sous la direction de Julien Leroy, jeune chef parisien, s'initier à la pratique orchestrale.
Les stagiaires étaient encadrés par les professeurs de violon, alto, violoncelle et contrebasse du département.
Au-delà de l'aspect pédagogique du stage, les jeunes instrumentistes ont partagé des activités proposées par le Château des mômes.
Le stage s'est conclu par un concert le 16 avril à la salle des Fêtes de L'Huisserie devant les parents des stagiaires.

Photos Ouest France

Histoire d'un jour... au restaurant scolaire

Aller au restaurant scolaire est un moment important dans la vie des enfants. Mais il n'est pas toujours facile pour les parents de savoir comment les choses s'y déroulent.

Des membres de la commission scolaire ont voulu s'immerger une journée entière pour pouvoir vous informer.

Faire déjeuner plus de 300 enfants en moins de deux heures nécessite une bonne organisation pour les vingt employés intervenant chaque midi.

Le petit "film" ci-dessous vous donne des explications sur les moyens mis en place, la rigueur de l'organisation, et les objectifs éducatifs. Tout ceci concourt à une prise en charge de qualité des enfants.

Silence, on tourne !

20 personnes motivées

Jean-Charles, chef cuisinier, et son équipe : Jocelyne, Marie-Paule, Corinne, Rachida, Hafida et Véronique (absente sur la photo)

Pour les animations : Isabelle, Lætitia, Anne-Lyse, Lionel, Céline, Yohann (en médaillon), Virginie (absente sur la photo)

Et encore, Martine, Sarah, Nelly, Isabelle, les ATSEM, avec Danielle et Stéphane, les accompagnateurs

Horaires des repas

Maternelles
- **petites sections :** 11h30 à 12h10
- **moyennes et grandes sections :** 12h15 à 12h55

Primaires
- **CP-CE1- moitié CE2 :** 11h55 à 12h35
- **CM1-CM2-moitié CE2 :** 12h40 à 13h20

Cuisine

C'est parti !

Menu du jour
- *salade verte*
- *hachis Parmentier*
- *crème anglaise aux abricots*

Jean-Charles commence à cuisiner

Tous les deux mois, Jean-Charles prépare les menus avec une diététicienne

Hafida prépare les desserts

Pour favoriser l'éducation du goût, le restaurant élabore des repas traditionnels de qualité

Corinne veille à la propreté des ustensiles

Marie-Paule met le couvert sur les 42 tables

Le chef passe les commandes à une centrale. Le pain vient de la boulangerie

Derniers comptages

Hafida vérifie les effectifs du jour

Jean-Charles met la dernière touche aux plats...

...avant de les faire cuire

Les équipements de la cuisine sont régulièrement contrôlés

Les livraisons sont stockées au fur et à mesure de leur réception. La chaîne du froid est ainsi respectée

Le stockage s'effectue dans trois grands frigos

A 11h toute l'équipe déjeune. Il faut prendre des forces pour les deux heures à venir !

Cuisine

Petite salle réservée aux maternelles

Les petites sections arrivent

Véronique et Stéphane sont allés chercher les enfants

On se lave les mains avant le repas

Les règles d'hygiène sont omniprésentes

Martine et Sarah, les ATSEM, installent les 33 enfants et les aident à manger

Les petits ont une serviette en tissu ; les autres auront une serviette en papier

Un adulte pour deux tables accompagne les enfants dans l'éducation du goût et leur transmet des règles de vie collective

Les "enfants dormeurs" partent rêver

Danielle accompagne un groupe de petits à la sieste

En moins de 5 minutes chrono, Marie-Paule, Hafida et Joccelyne doivent préparer 82 couverts.

L'organisation prime !

Les plus grands sont déjà là

Nelly les accompagne tout au cours du repas

A chacun sa place ; le respect des autres commence par le respect des petits par les grands

Les ATSEM et l'équipe du restaurant aident les enfants

Les repas sont l'occasion d'une initiation à l'autonomie

Isabelle sert un peu de salade à chacun

On goûte à tout chez les maternelles

Les grands de maternelle partent

Un premier apprentissage pour le rangement est transmis aux enfants

Grande salle réservée aux primaires

Arrivée des premiers primaires

On prend le temps de se laver les mains

Lionel et Lætitia accompagnent les 106 enfants

Plus on est grand, plus on est autonome ; pour l'hygiène aussi

En fin de repas, un enfant par table participe au rangement

Les enfants ne s'installent pas forcément par affinité pour favoriser les échanges et la découverte des autres

départ du premier service

Les enfants vont retrouver les activités du temps du midi

Véronique et Rachida doivent dresser 107 couverts en 5 miunutes

Arrivée du 2e service

Les 107 enfants "déboulent" aprés les activités du temps du midi proposées par Yohann

On va chercher l'eau et le pain

Après le repas, il faut débarrasser

La solidarité envers le groupe commence parfois par des gestes simples

Virginie demande le silence pour permettre à chacun de retrouver le calme

Il est nécessaire de retrouver un peu de sérénité avant de reprendre la classe

Départ des derniers primaires

Stéphane, Hafida, Véronique, Virginie et Anne-Lyse raccompagnent les élèves dans les écoles

La sécurité des enfants est aussi assurée tout au long de leurs déplacements

Le restau retrouve son calme

Jusqu'à 17h, l'équipe de Jean-Charles lave, range, nettoie... tout doit être prêt pour le lendemain

Se nourrir est une nécessité, mais c'est tellement meilleur quand les menus et la prise en charge sont de qualité

Epanouissement, autonomie, tolérance, solidarité sont les valeurs qui guident notre projet éducatif local. Au restaurant scolaire, elles s'appliquent au quotidien dès le plus jeune âge.

L'Huisserie ensemble

[Expression libre]

Le 9 mars dernier, la liste ***L'Huisserie ensemble*** a recueilli 802 voix. Avec ces 39% de suffrages exprimés, cinq élus de notre liste sont entrés au Conseil municipal.

Certes, cinq sur vingt-sept, c'est bien sûr trop peu pour faire basculer les décisions dans lesquelles nous ne nous retrouvons pas, mais cela permet d'exprimer, pour la première fois depuis treize ans, une autre voix, la vôtre, que nous porterons avec force et conviction.

Avec ce premier article, nous souhaitons tout d'abord vous remercier et vous confirmer que nous poursuivrons, à travers le travail mené en commissions, la démarche de dialogue et de transparence engagée lors de la campagne.

Le Conseil municipal ainsi que la plupart des commissions sont aujourd'hui en place ; le travail va maintenant commencer au sein de celles-ci. Cette toute petite fenêtre qui s'ouvre à nous dans le ***BiL*** n'est donc pas encore véritablement l'occasion de vous informer des actions de l'opposition.

Pourtant, parce que nous voulons nous impliquer avec nos différences, nous avons d'ores et déjà pris nos marques dans le fonctionnement municipal que l'équipe majoritaire a mis en place. Nous pourrons ainsi vous rendre compte de notre action au rythme des publications du BIL, mais nous disposerons, dans un proche avenir, d'autres moyens pour continuer nos échanges en mobilisant d'autres formes d'information et d'action.

Espérant vous retrouver, peut-être lors d'une prochaine séance publique du Conseil municipal, car ***L'Huisserie ensemble*** c'est toujours avec vous !

Les élus de l'opposition municipale

Comice agricole des 5 cantons

Ouvert à tous

Samedi 14 juin à L'Huisserie

- **Concours d'animaux** (chevaux, bovins et ovins)
- **Jugement du bétail** (animaux présents jusqu'à 15h)

11h : visite officielle / 13h : vin d'honneur

Restauration sur place (Menu : entrecôte - frites)

Champ : route d'Entrammes, face au quartier de La Hamardière

Venez en famille le samedi matin !

ETAT CIVIL

Naissances

- Adèle Hivet *le 11/02* (18 impasse de la Rochette)
- Maël Fauchard *le 16/02* (16 impasse de la Barrerie)
- Lilou Thiaux *le 28/02* (15 impasse de la Barrerie)
- Axel Martin *le 04/03* (68 allée de la Forêt)
- Eliott Brunet *le 06/03* (6 impasse du Closeau)
- Lisa Tourneux-Pointu *le 09/03* (5 bis impasse Paul Verlaine)
- Lisa Pottier *le 24/03* (20 rue de la Fuye)
- Ewen Capitaine *le 26/03* (6 impasse des Tonneliers)
- Gaëtan Guilleux *le 03/04* (4 impasse du Romarin)
- Hugo Bourdoiseau *le 05/04* (L'Hommelais)
- Emmy Chauveau *le 18/04* (29 place de l'église)
- Lise Chrétien *le 25/04* (La Godelinière)
- Charles de Quatrebarbes *le 30/04* (Le Haut Tertre)
- Maxime Bioteau *le 06/05* (5 impasse des Aulnes)
- Gabin Fournier *le 14/05* (15 allée de la Prairie)

Mariages

- Nicolas Lelièvre et Valérie Lemétayer *le 01/03*
- Mamadou Diarra et Caroline Veillé *le 07/05*
- Florent Chesneau et Sybille Schulz *le 24/05*

Décès

- Roland Troussard *le 29/01*
- Marguerite Blanchais, veuve Prioux *le 01/02*
- Denise Brault, veuve Roger *le 08/02*
- Paulette Serandour, veuve Le Roux *le 17/02*
- Solange Racine, veuve Godeau *le 19/02*
- Joseph Jouvin *le 03/03*
- Louise Gourdel, veuve Morin *le 09/03*
- Louise Gomas, veuve Brilland *le 02/04*
- Marie Trouillard, veuve Huet *le 21/04*
- Hélène Périgois, épouse Lemonnier *le 05/05*

Vivre à L'Huisserie, aujourd'hui et demain

[Expression libre]

Nous remercions tous ceux qui se sont reconnus dans les valeurs que nous avons présentées avec notre projet ***Vivre à L'Huisserie, aujourd'hui et demain***.

Nous avons la conviction que la qualité du cadre de vie, l'accueil, la rencontre, les échanges entre les générations sont des valeurs fondamentales pour la vie dans notre commune. Sur ces bases essentielles, le Conseil municipal s'est organisé en constituant ses commissions, en y intégrant les membres de la minorité. Nous espérons avec eux pouvoir faire avancer L'Huisserie sans se perdre dans des querelles inutiles.

Nous souhaitons que l'expression démocratique soit aussi libérée que par le passé, que chaque élu puisse exprimer son avis sans crainte, et sans en référer de manière systématique à la position de son groupe. Nous avons comme unique préoccupation la participation à l'enrichissement d'un projet, sans pour autant attendre que notre idée soit mise en oeuvre telle que nous l'avions imaginée initialement.

Les difficultés se nichent là où on les attend le moins. Il nous appartient d'anticiper et de gérer toutes ces situations.

Compte tenu de la situation de L'Huisserie à travers les caractéristiques et les besoins de sa population, le challenge qui s'offre à nous est important. Nous allons prendre toutes les dispositions pour le réussir avec vous en gérant au mieux nos différentes contraintes.

Le groupe de la majorité

"Vous avez la parole"

Remarques - Suggestions Observations

Les élus et les services municipaux s'efforcent d'améliorer au quotidien l'environnement et le cadre de vie de la commune.
Vos remarques et commentaires concernant votre quartier ou votre environnement peuvent contribuer à l'améliorer davantage.

***Question** (pour la 1ère parution de la rubrique nous abordons une question qui nous est souvent posée à cette période de l'année) :*

Pour les bassins d'orage, ne faut-il pas mieux les entretenir pour qu'ils soient plus efficaces ?

Réponse de la municipalité :

L'entretien est le même pour tous les bassins d'orage des lotissements de la commune. Les orties, chardons, ronces et autres plantes indésirables sont éliminés par traitement sélectif. Le bassin garde ainsi un aspect champêtre, naturel, avec une coupe d'entretien une fois par an. Ce traitement n'altère en rien le fonctionnement que doivent assurer les bassins d'orage.

Bassins d'orage de La Hamardière

envoyez votre question à la mairie sur papier libre ou découpez la partie ci-dessous

Nom . . . . . Prénom . . . . . .

Adresse. . . . . .

Tél ⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_

Sujet . . . . . .

Vos remarques . . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Pour que nous répondions à vos remarques, critiques…, votre message doit présenter un intérêt collectif

Photo Ouest France

Cérémonie du 8 mai

Cette année elle a eu lieu à L'Huisserie. Les associations d'anciens combattants de Ahuillé ; Entammes ; Forcé ; Montigné le Brillant ; Nuillé sur Vicoin ; Origné et Parné sur Roc étaient présentes.

Nous reprenons ci-dessous des extraits du mot d'accueil de Christian Briand.

"...Vous, les anciens combattants, qui avez décidé de vous regrouper pour vivre ensemble ces moments où vous nous invitez à nous souvenir, nous devons vous féliciter. Vous montrez ainsi que notre vie de proximité est une source d'enrichissement. Vous commémorez des moments où des gens ont dit non… parfois au prix de leur vie.
Il fallait un idéal.
Ces mêmes gens ... ont fait progresser une partie de l'humanité. Ils nous ont aussi demandé et confié la mission de poursuivre l'œuvre ainsi engagée.
La commémoration est riche de sens. Elle est une invitation à se souvenir. Mais elle est aussi une invitation... à tirer les leçons de l'histoire et sur notre contribution à la construction d'un monde plus fraternel."

Photo Ouest France

Invitation à la promenade… vers le sud

Beaucoup de cheminements sont accessibles sur la commune. Les sentiers et les chemins font partir de notre environnement. Un chemin contournant l'ensemble du quartier de La Hamardière a été créé, mais il ne manquait que quelques centaines de mètres pour qu'il rejoigne les sentiers de randonnée serpentant un peu plus au sud de la commune.

Désormais relié
Dès la fin des procédures d'acquisition foncière, les agents des services techniques se sont mis à l'ouvrage. Aujourd'hui, les travaux sont terminés.

Par où passer ?
Contourner le quartier de La Hamardière ; passer devant le plan d'eau et descendre me mong de la voie de contournement. La traverser en empruntant le boviduc.
Poursuivre tout droit jusqu'à la Goupillère, ancienne station d'épuration.
Accéder au point haut pour admirer les paysages de la vallée.
Redescendre en suivant le sentier fraîchement créé pour rejoindre un autre sentier plus connu, reliant la route d'Entrammes, à gauche, à la route de Nuillé, à droite.
Vous êtes sur le chemin de "trompe-souris".

Contacter la mairie

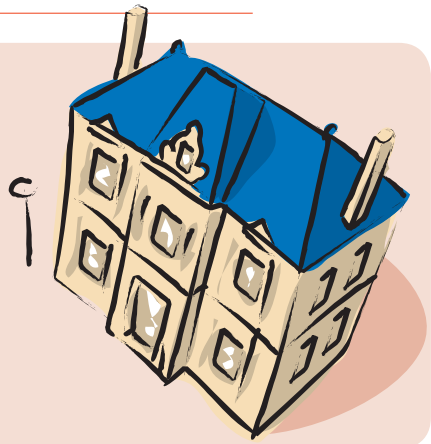

Horaires

lundi : 13h30 - 18h
mardi au vendredi : 8h30 - 12h et 13h30 - 18h
samedi : 8h30 - 12h

Contacts

Tél : 02 43 91 48 20 - Fax : 02 43 91 48 21
e-mail : mairie.de.lhuisserie@wanadoo.fr
site web : www.maire-huisserie.org